

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IMPORTANTES DÉLAIS À L'ASSURANCE-EMPLOI : « IL Y A UN GRAVE PROBLÈME », DIT LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Montréal, le 27 janvier 2022 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) souhaite réagir aux importants et dramatiques délais auxquels font face les citoyens et citoyennes dans leurs demandes à l'assurance-emploi.

« Il y a un grave problème », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Force est de constater que des milliers de citoyens et citoyennes souffrent présentement des délais indus de l'assurance-emploi : il y a des gens qui attendent depuis plusieurs mois pour que leur dossier soit traité », a-t-il poursuivi. « Pour voir son dossier assigné à un agent, il faut presque devoir évoquer une situation d'indigence. **Comme le système de santé, l'assurance-emploi semble surchauffée et recourir au délestage!** »

« Les lignes téléphoniques de nos groupes ne déroutent pas : on parle de milliers de citoyens et de citoyennes », a continué le porte-parole. « Ainsi, une personne opérée pour un grave cancer, qui a fait sa demande et fourni tous les documents nécessaires, est toujours dans l'attente de ses prestations parce que son dossier n'a toujours pas fait l'objet d'une étude. Une autre voit son dossier bloqué depuis le début du mois d'octobre parce qu'elle a été victime d'un vol d'identité. La solution est pourtant simple: un agent d'intégrité doit l'appeler pour authentifier son identité, mais personne ne l'appelle. Ce genre de situations se multiplie par dizaine de milliers, voire plus, et pendant ce temps, des gens souffrent. »

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses en appelle à des solutions rapides pour faire face à cette situation de crise, tout en réitérant la nécessité d'une réforme de l'assurance-emploi, afin de moderniser le programme, élargir sa couverture et améliorer ses protections.

« Ça urge : une réforme permettra d'éliminer de nombreux irritants dans l'étude d'un dossier », a conclu le porte-parole.

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com